

1. Le paillage

La technique du paillage consiste à recouvrir la terre avec un paillis organique ou minéral. Elle a de nombreux avantages : éviter la croissance des plantes adventices, limiter l'évapotranspiration (et donc l'arrosage), favoriser la vie microbienne et les auxiliaires et enrichir le sol en matière organique.

Il existe de nombreuses variétés de paillages, le paillage organique comme par exemple, le broyat de branches élaguées, le paillis de chanvre, les écorces ou le paillage minéral comme les graviers, les galets ou la pouzzolane.

Le paillage est un désherbant naturel. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'une des premières fonctions d'un paillage est d'empêcher la germination des adventices annuelles. En effet, en obturant le sol, la germination est quasi nulle. Le moyen de lutte est préventif et remplace efficacement l'utilisation des désherbants chimiques aux adventices vivaces, telles que les chiendents, liserons, pissenlits, etc.....

D'un point de vue économique, le paillage est plus rentable que le désherbant chimique du fait qu'il nécessite peu d'entretien, qu'il retient l'eau limitant ainsi l'arrosage, et qu'il est efficace entre 3 à 5 ans.



2. Les plantes couvre-sol

Ces plantes permettent de recouvrir de végétation, certaines surfaces comme un talus, un pied d'arbre ou un massif, les plantes couvre-sol ne laissent pas la place à la végétation spontanée pour s'installer.



3. Le balayage mécanique ou manuel



Le passage de la balayeuse permet d'évacuer la terre et les graines des caniveaux. Le balayage régulier de la voirie limite ainsi l'installation de la végétation.

4. Le désherbage thermique

Cette méthode utilise la chaleur pour détruire la flore spontanée. Elle consiste à provoquer un choc thermique de manière à faire éclater les cellules végétales des plantes sans pour autant les brûler. Il ne faut pas rester longtemps sur la végétation le but n'étant pas de la calciner. Il est important de commencer le désherbage thermique dès le mois de mars/avril et d'intervenir par la suite au bon moment sur la végétation à l'état de plantule pour provoquer le choc thermique et ne pas consommer une quantité de gaz trop importante.

Les protéines des cellules végétales se coagulent, ce qui stoppe la photosynthèse. L'objectif n'est plus d'éradiquer mais bien de contrôler la végétation spontanée. Les principales techniques de désherbage thermique sont :

Le désherbage à vapeur, à eau chaude et à mousse végétale

Ces techniques utilisent une forte température de l'eau, l'eau chaude est pulvérisée sous forme liquide ou vapeur. Ces techniques sont très consommatrices en eau.

Le désherbage thermique à mousse d'eau chaude est un procédé qui utilise de l'eau chauffée et un additif biodégradable à base d'amidon de maïs et de noix de coco.



Le désherbage thermique à gaz à flamme directe

Ce procédé fonctionne au gaz propane en phase vapeur. Le brûleur produit une flamme dont la température atteint environ 1400°C. Le stade idéal d'application est de 2 à 3 feuilles.



Désherbeurs thermiques
(flamme et infrarouge)

Le désherbage thermique à gaz à infra rouge

Cette technique fonctionne au gaz propane en phase liquide. La réflexion des rayons infrarouges, produits par les brûleurs, se fait grâce à un carter alvéolé. Les rayons infrarouges vont provoquer la destruction de la plante par choc thermique (température d'environ 1000°C). Le stade idéal d'application est de 2 à 3 feuilles.

5. Le désherbage mécanique

Le désherbage mécanique fait appel à des outils de brossage ou de travail du sol qui agissent à différentes profondeurs.

Le désherbage mécanique à brosse rotative

Cette technique fonctionne grâce à une ou plusieurs brosses métalliques qui découpent la couche superficielle sur laquelle poussent les adventices, ce qui a pour effet de déchiqueter et/ou d'arracher ces plantes. Afin de faciliter l'arrachement des adventices, il est préférable de réaliser un brossage sur des plantes peu développées.



Les brosses de désherbage peuvent être installées sur une balayeuse mécanique, un tracteur ou un porte-outil.



Le désherbage mécanique à outils de travail du sol

Ces matériels de désherbage sont équipés d'outils (couteaux, sabots rotatifs, robots...etc.) qui travaillent le sol à différentes profondeurs. Ils pénètrent dans le sol sur 1 à 2 cm afin de couper les racines ou ils grattent la surface du sol, ce qui entraîne le déchaussement des adventices.



Il existe donc un large panel de techniques préventives ou curatives et le choix d'un matériel devra se faire en tenant compte de nombreux critères : la nature de la surface à entretenir, le coût d'achat et de fonctionnement du matériel, le nombre de passages annuels, la vitesse d'avancement...etc.

Chaque méthode est adaptée à une problématique, c'est la diversité et la complémentarité des solutions qui permettront un changement global des pratiques de désherbage.